

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 05/ 2024

RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSEIL POUR ETUDE D'ÉLABORATION D'UN PLAN DE CONTINUITÉ
D'ACTIVITÉ (PCA) ET D'AMELIORATION DE LA SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION
DE L'OFFICE DES CEREALES

Référence de l'accord de don du BAD n° 5500155014902

N° d'identification du Projet :P-TN-AAO-029

Dans le cadre de l'appui technique à la digitalisation et à l'innovation de la filière céréalière (PATDIFIC), La Banque Africaine de Développement (BAD) a accordé un don à l'Office des Céréales (OC) pour financer le projet de soutien de la transformation digitale de ses fonctions et de la valorisation des sous-produits céréaliers.

L'une des 4 composantes de ce projet correspond à l'étude d'élaboration de Plan de Continuité d'Activité (PCA) et d'amélioration de la sécurité du système d'information de l'Office des Céréales.

Dans ce cadre, l'Office des Céréales (UCP) en charge de la mise en œuvre de ce projet envisage de recruter un cabinet de conseil pour l'étude de l'élaboration de son Plan de Continuité d'Activité (PCA) et d'amélioration de la sécurité de son système d'information conformément aux exigences de la Banque et à la législation nationale applicable d'une manière et en substance satisfaisante pour la Banque dans le cadre de sa réalisation.

L'Office des Céréales (UCP) invite les cabinets intéressés à présenter leurs candidatures en vue de fournir les prestations décrites dans les TDRs. Le cabinet devra fournir les prestations spécifiées dans les phases suivantes :

- **Phase 1** : Lancement de la mission
- **Phase 2** : Cadrage du Plan de Continuité d'Activité.
- **Phase 3** : Préparation à la mise en place du PCA.
- **Phase 4** : Plan de test du PCA et guide de maintien MCO.
- **Phase 5** : Formation & sensibilisation.

A ce stade les cabinets intéressés doivent présenter **uniquement** les documents suivants :

- leurs références dans le domaine de PCA (**Au moins 3 références**) justifiées par un PV de réception ou une attestation de bonne exécution délivrée par la structure contractante ou tout autre document équivalent.
- L'équipe intervenante pour la réalisation de l'étude de l'élaboration de PCA et d'amélioration de la sécurité du système d'information de l'Office devra être composée de 4 consultants ayant les qualifications suivantes :
 - Un chef de projet, ayant un diplôme Bac+4 ou plus, justifiant d'au moins 03 références en gestion de projets (dans le domaine de la conception et l'implantation de SI, l'organisation et l'élaboration de manuels de procédures, PCA) dont au moins une référence (01) en gestion de projet PCA.
 - Un consultant senior en informatique ayant un diplôme Bac+4 ou plus (TIC), certifié ISO 27001 et justifiant d'au moins 02 références en Audit Informatique;
 - Un consultant senior en management de crise ayant un diplôme Bac+4 ou plus, certifié ISO 27005 **ou** ISO 31000, justifiant d'au moins 02 références en management de crise ou management de continuité d'activité.
 - Un consultant senior PCA, ayant un diplôme Bac + 4 ou plus, certifié ISO 22301 et justifiant d'au moins 02 références en PCA.

Les cabinets devront fournir un engagement ou un justificatif de la disponibilité des 4 consultants exigés durant toute la période du projet.

Les cabinets peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Par la suite, L'Office des Céréales effectuera une présélection des cabinets en se basant sur le barème de notation suivant :

Nombre de références PCA	Nombre de points attribués / 100
Moins de 3 références	0 points
3 références	50 points
4 références	60 points
5 références	70 points
6 références	80 points
7 références	90 points
8 références et plus	100 points

La note technique minimale à obtenir pour être présélectionné est de 50 points.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au nouveau cadre de passation de marchés adopté par le Conseil d'Administration du Groupe de la Banque Africaine de Développement le 14 octobre 2015 et effectif au 1^{er} janvier 2016 et qui est disponible sur le site de la banque à l'adresse <http://www.afdb.org>.

Les expressions d'intérêt doivent être envoyées **au plus tard le 12/08/2024 à 13heures**, soit :

- Sous un format PDF et par courrier électronique à l'adresse du coordinateur du projet: Ayari.Nizar@oc.com.tn.
- Déposés au bureau d'ordre (**au plus tard le 12/08/2024 à 13h00**) à l'adresse mentionnée ci-dessous et portant la mention :

**NE PAS OUVRIR- Avis de Manifestation d'Intérêt N°05/2024
« Elaboration du plan de Continuité d'activité et amélioration
de la sécurité du système d'information »**

A l'adresse :

OFFICE DES CEREALES- 30, rue Alain Savary ,1002 Tunis Belvédère

Les cabinets intéressés peuvent retirer les TDRs soit directement du bureau du secrétariat permanent de contrôle des marchés au siège de l'Office des Céréales 30 rue Alain Savary Tunis belvédère, soit les télécharger du site web de l'Office des Céréales <https://www.oc.com.tn>.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires auprès du Coordinateur sur l'adresse Ayari.Nizar@oc.com.tn.